



installation de bordures de trottoir

À compter du 30 mai 2023 et jusqu'au 02 juin 2023 inclus,
la circulation sur la route départementale n°957
entrée d'agglomération de Sauvigny le Bois (côté Montréal),
sur le territoire de la commune de Sauvigny le Bois,
sera réduite à une voie et régulée avec alternat
par feux tricolores à cycle fixe.